

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 14 établissements, services et dispositifs, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons pour le service des ressources humaines du GCSMS APAJH 22-29-35 :

Un.e responsable développement RH (H/F)

CDI Temps Complet - Poste basé à Saint Briec

Convention collective du 15 mars 1966

A pourvoir pour le 15/09/2024

MISSIONS

En tant que Responsable du Développement des Ressources Humaines vous assurerez le développement et la pérennité du GCSMS sur les plans stratégiques et opérationnels. Vous concevrez et piloterez les différents projets RH avec la collaboration de la DRH et des responsables opérationnels et fonctionnels du GCSMS.

Vos principales missions seront les suivantes :

- Développer le bon niveau de performance des professionnels (savoir-faire technique, connaissances, aptitudes intellectuelles, savoir être...) afin de maintenir leur employabilité et de développer leur efficacité ;
- Définir les objectifs et les attentes de chacun, déterminer les moyens à utiliser, choisir et contacter les prestataires et établir le planning d'intervention pour tout mettre en œuvre ;
- Assurer le suivi des projets RH en évaluant les résultats obtenus en fonction des objectifs fixés ;
- Mène des missions plus transversales comme la détection et la gestion des compétences et s'occuper du recrutement ;
- Intervenir dans la gestion des carrières, l'identification des compétences clés, participe aux plans de succession, à la mobilité, à la rétention des talents...

PROFIL

- Diplôme de niveau 6 en ressources humaines ou équivalent
- Connaissance approfondie des ressources humaines, du droit social, du droit du travail mais également en matière de recrutement, de la formation et du développement des talents ;
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels de gestion appliqués aux ressources humaines ;
- Capacité à manager et aisance à communiquer et prendre des décisions ;
- Capacité à gérer les conflits ;
- PERMIS B exigé

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation, **avant le 31/08/2024**

À l'attention de Madame La Directrice des Ressources Humaines avant le 31/08/2024

Sur emploi@apajh22-29-35.org

Date de diffusion : **26/07/2024**

Affichage jusqu'au : **31/08/2024**